



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CAPES

Question écrite n° 49611

Texte de la question

M. Martin Malvy appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'enseignement de la langue d'oc. En effet, le nombre de postes mis au concours du CAPES d'occitan ne cesserait de diminuer et serait ainsi passé de 21 en 1995, à 16 en 1996 et à 10 pour 1997. Les associations culturelles occitanes jugent un tel recrutement insuffisant pour couvrir les besoins de trente départements et considèrent que le nombre de postes mis au concours devrait prendre en compte l'importance numérique des populations concernées afin d'assurer une égalité de traitement avec les autres langues régionales. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin de satisfaire ces revendications et de développer l'enseignement de la langue d'oc.

Données clés

Auteur : [M. Malvy Martin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49611

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1285